Comment s'inscrire à l'ILCF



E-mail : ilcf@icp.fr



Téléchargez le guide de bienvenue

Cours de l'ILCF

Téléchargez la brochure des cours

Nos certifications

DUEF

Guide d'accueil

Liens utiles

Campus France

Etudier en France

Contact

Horaires d'ouverture du Secrétariat

74 rue de Vaugirard - 75006 PARIS

Lundi au jeudi : 9:00h à 12:30h - 13:30h à 17:30h

Vendredi : 9:00h à 12:30h - 13:30h à 16:30h

Pour vous inscrire aux cours de l'ILCF-Paris, veuillez suivre les étapes ci-dessous :

Conditions d'admission

Être âgé de plus de 18 ans ou avoir validé l’équivalent du baccalauréat dans son pays d’origine ;
Être titulaire du diplôme de fin d’études secondaires, à l’exception des programmes courts intensifs et des cours d’été.

Modalités d’inscription

Inscription en ligne

Créez votre compte sur www.sesamicp.fr.
Payez un acompte ou la totalité des frais de vos sessions.
Recevez une attestation de pré-inscription ou un certificat de scolarité.

Inscription par mail ou courrier

Envoyez le formulaire rempli et signé, ainsi qu'une photo d’identité, par email à ilcf@icp.fr

Recevez votre devis et les coordonnées bancaires par mail.
Effectuez le règlement d'un acompte ou de la totalité des frais de vos sessions et envoyez la preuve de virement par email.
Recevez une attestation de pré-inscription ou un certificat de scolarité.

Inscription sur place

Venez à l'ILCF avec une photo d'identité et une copie de votre passeport.
Remplissez et signez le formulaire d'inscription.
Payez un acompte ou la totalité des frais d'inscription.

Modalités de paiement

Par carte bancaire
Par virement bancaire (adressez le justificatif par courriel à ilcf@icp.fr)
Par chèque bancaire français à l'ordre de « ILCF-ICP »

Finalisez votre inscription

Passez le test en ligne dès réception. Il ne s'agit pas d'un examen mais d'un test de placement. Les résultats nous permettent de vous inscrire dans le bon groupe. Si vous avez déjà passé un examen de français (DELF/DALF/TCF/DUEF), merci de nous transmettre une copie des résultats obtenus.
Réglez le solde des frais d'inscription, si vous n'avez payé qu'un acompte.

Nous encourageons les étudiants à payer par carte bancaire.

Date limite de règlement Le règlement du solde de l'inscription doit être effectué au plus tard 1 mois avant le début des cours.

Certificat d'inscription Un certificat de scolarité est envoyé après réception du dossier complet et du règlement intégral de la scolarité. Pour les sessions semestrielles et annuelles, une carte d'étudiant sera remise le premier jour de la rentrée.

INE et CVEC

Les étudiants inscrits au semestre ou à l'année :

Créez votre compte étudiant à l'adresse suivante messervices.etudiant.gouv.fr pour générer un INE, un Identifiant National étudiant.

Réglez la Contribution de la Vie Étudiante et de Campus du CROUS (105€ pour 2026-2027) via le lien suivant : messervices.etudiant.gouv.fr

Adressez l'attestation CVEC par email au secrétariat de l'ILCF ilcf@icp.fr.

